

■ **S.I. Moulin du Choc S.A.**, à Lausanne, CH-550-0174811-4 (FOSC du 27.09.2002, p. 15). La procuration de Bühler Tony est éteinte. Maranzana Marc est maintenant à Evian-les-Bains (France) et Taruffi Rémy à Epalinges. Procuration collective à deux, toutefois pas avec un autre fondé de procuration, est conférée à Cuenoud Jean-Louis, de Cully, à Vuistemens-devant-Romont. PricewaterhouseCoopers S.A. n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: MAZARS (Suisse) SA, à Genève.

Journal no 10326 du 22.09.2005
(03036782 / CH-550.0.174.811-4)